

# Genève

## EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

### Avancées positives en agriculture

**À la fin de la Session extraordinaire d'octobre du Comité de l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le président du groupe de négociation, l'ambassadeur Deep Ford (Guyana), a souligné l'importance de cette session extraordinaire étant donné la lenteur des avancées enregistrées par les Membres jusqu'à présent.**

M. Ford a insisté sur la nécessité de distinguer les enjeux qui sont considérés comme matures pour la Conférence ministérielle de juin 2020 à Nur-Sultan (Kazakhstan) de ceux qui peuvent être mis de côté pour le programme de travail de l'après CM12. Le lancement de ce processus de sélection est important pour la mise sur pied d'un document présentant des options claires qui va à terme ouvrir la voie aux négociations de l'an prochain.

Durant la semaine du 25 novembre, les Membres ont répondu à l'appel du président en présentant pas moins de huit nouvelles propositions<sup>1</sup> sur divers sujets à aborder pour la CM12. Avec ce nouvel élan dans les négociations, l'ambassadeur Ford a décrit la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture de novembre comme étant un « moment décisif » qui aiderait le groupe à entamer une phase de négociation intense et décisive.

Les nouvelles propositions abordent les trois piliers des négociations (accès aux marchés, soutien interne, concurrence à l'exportation). De plus, le coton, la détention de stocks publics (DSP) et le mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS) ont également été soulevés.

#### Soutien interne

Le sujet ayant généré de loin le plus grand intérêt est le soutien interne, au sujet duquel les Membres ont déposé cinq nouveaux documents. L'objectif principal pour cet enjeu, considéré comme la plus grande priorité pour la CM12, demeure la réduction du soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges, c'est-à-dire la MGS totale consolidée finale et le soutien *de minimis*.

Dans un document de salle distribué afin de favoriser les discussions à venir, le Canada a calculé que seulement 10 des 164 pays de l'OMC représentent 79 % des 762 milliards de dollars américains en soutien interne mondial fourni par l'entremise de la MGS totale consolidée finale et du soutien *de minimis* en 2016. De ce total, 21 % prennent la forme de MGS totale consolidée finale alors que le soutien *de minimis* représente 79 % du soutien total.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont distribué un document conjoint présentant le même message et montrant que le soutien ayant un effet de distorsion des échanges (articles 6.3 et 6.4) a plus que doublé depuis 2001, alors qu'il était estimé à environ 322 milliards de dollars américains.

Leur proposition est venue en appui à l'analyse du Canada, montrant que les plus grands subventionnaires d'aujourd'hui proviennent de pays en développement, notamment la Chine et l'Inde. En effet, en 2016, les 10 plus importants fournisseurs de soutien ayant un effet de distorsion des échanges étaient la Chine, l'Union européenne (UE), l'Inde, les États-Unis, le Japon, le Brésil, l'Indonésie, la Russie, la Turquie et le Mexique.

Les analyses ont suscité un vif appel de la part de certains à laisser tomber l'étiquette de pays en développement et développé et à demander à tous les Membres de contribuer à réduire les subventions ayant un effet de distorsion des échanges.

Évidemment, la Chine, qui est fortement ciblée avec son soutien *de minimis* de 8,5 %, a justifié son niveau de soutien par son nombre important de petits producteurs comparativement aux pays développés. Elle a affirmé qu'elle répondrait avec sa propre analyse d'ici la prochaine rencontre du groupe.

Les États-Unis, entre-temps, croient que la proposition du Canada et celle de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ne sont que les premières étapes de la discussion fort nécessaire entre les Membres sur l'impact des subventions élevées sur le commerce agricole mondial.

#### Deux nouvelles approches

Lors de la réunion, des discussions préliminaires ont également été tenues sur deux nouvelles approches visant à s'attaquer aux réductions du soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges. La Russie et le Costa Rica ont chacun soumis une proposition.

En utilisant les données fournies par le Canada, le Costa Rica a défendu « une approche globale » pour encadrer tout le soutien ayant un effet de distorsion des échanges, étant donné que « 35 % des dépenses annuelles sont concentrées dans les subventions ayant un effet de distorsion des échanges qui n'ont pas de limite en vertu de l'AsA (Accord sur l'agriculture, articles 6.2 et 6.5). »

« Un cadre d'action qui s'attaque seulement aux octrois actuels, sans tenir compte de la réalité des dépenses véritables, ne sera pas durable », a écrit le Costa Rica. Par conséquent, un « cadre de

<sup>1</sup>Les huit nouveaux documents présentés sont les suivants : « accès aux marchés » (Australie et Canada; États-Unis); « concurrence à l'exportation » (Canada, Norvège et Suisse); « soutien interne » (Australie et Nouvelle-Zélande, Russie, groupe africain, Canada et Costa Rica).

« négociation durable », qui aborde toutes les subventions ayant un effet de distorsion des échanges, serait préférable.

De plus, les Membres pourraient faire bon usage des écarts actuels dans l'utilisation du soutien ayant un effet de distorsion des échanges, puisque moins de 15 % des droits de soutien ayant un effet de distorsion des échanges permis sont actuellement utilisés par les Membres. « Il y a amplement de place pour de nouvelles réformes », a affirmé le Costa Rica.

Il souhaite également que toute réduction soit proportionnelle. Cela permettrait de s'éloigner du principe traditionnel de traitement spécial et différencié (TSD) appliqué aux Membres en développement.

« La proportionnalité est l'application pratique du principe d'équité dans le processus de réforme. En vertu de la proportionnalité, les contributions individuelles correspondent au potentiel de distorsion des échanges de chaque Membre. Selon ce principe, ceux qui ont un plus grand potentiel de distorsion des marchés mondiaux contribueraient davantage au processus de réforme », peut-on lire.

La Russie, quant à elle, a présenté une formule qui, selon le document, est « un instrument flexible » pour réduire le soutien ayant un effet de distorsion des échanges (MGS et soutien *de minimis*) puisqu'il « donne de la place aux politiques en lien avec les engagements de réduction durant la période de mise en œuvre. »

La formule utilise des coefficients et des indices basés sur les rendements réels des secteurs agricoles des Membres. Les réductions, a ajouté la Russie, « seront appliquées en différentes étapes de mise en œuvre » d'une durée « de trois à sept ans », et la période de mise en œuvre globale ne devrait pas « dépasser 21 ans ».

Il s'agit de la première formule présentée par les Membres pour réduire le soutien ayant un effet de distorsion des échanges depuis la CM11. Ainsi, l'effort de la Russie a été salué par les Membres qui ont demandé du temps additionnel pour étudier la formule.

### Principaux éléments à retenir sur le soutien interne

Les Membres ont fait l'éloge des idées du Costa Rica de « découpler la valeur de production des nouvelles disciplines » et de viser un « cadre de négociation durable ».

Mise sous pression, la Chine a demandé aux Membres de comprendre que les producteurs des pays en développement sont confrontés à des « défis supplémentaires » en plus de ceux soulignés par les États-Unis pour leurs producteurs.

Satisfait des discussions, l'ambassadeur Ford a affirmé qu'il voulait mieux structurer le texte sur l'agriculture. Les Membres doivent maintenant cerner les composantes des éléments « faisables » pour le soutien interne.

### Accès aux marchés

Deux nouvelles propositions sur l'accès aux marchés ont été présentées. La première, présentée par les États-Unis, « Enjeux concernant les contingents tarifaires (CT) », souligne les préoccupations concernant les CT des Membres et la manière dont ils sont mis en œuvre et administrés. Les États-Unis ont répété leur demande de transparence accrue eu égard au barème tarifaire des Membres. En mettant à jour leurs avis de CT, les Membres amélioreront leur compréhension du régime tarifaire agricole de chacun, ont affirmé les États-Unis.

De façon générale, les membres du Groupe de Cairns (Brésil, Canada, Nouvelle-Zélande, Paraguay et Uruguay) et les pays membres au titre de l'article 12 (Panama au nom de ceux qui sont récemment devenus membres de l'OMC) appuyaient l'idée de faire des progrès en parvenant à un résultat équilibré dans le pilier de l'accès aux marchés d'ici la CM12.

La Chine a même suggéré de commencer par des étapes faciles comme la « simplification des tarifs » et les « crêtes tarifaires », a indiqué un représentant officiel du commerce. À l'autre extrémité, l'UE et le Japon étaient parmi les plus pessimistes à l'égard d'un résultat potentiel dans le pilier de l'accès aux marchés étant donné le peu de temps restant avant la CM12.

L'autre document présenté conjointement par l'Australie et le Canada visait principalement « la transparence dans les changements tarifaires et le traitement des envois *en cours de route* ».

En bref, on demande aux Membres de préciser la manière dont ils déclarent les changements aux droits de douane appliqués et dont ils traitent les envois *en cours de route* lorsque les tarifs changent. Le Canada a indiqué que le document est publié à des fins de transparence pour l'instant et qu'il envisage de soumettre une demande similaire pour les produits de transformation.

L'ambassadeur Ford croit qu'une analyse supplémentaire est requise avant de suggérer toute option précise pour ce pilier. La transparence fait partie des éléments qu'il considère comme étant « faisables » pour la CM12 et pourrait être liée à d'autres domaines des négociations.

Le président a affirmé qu'il n'a plus l'intention de publier son rapport révisé en décembre, comme il l'avait précédemment mentionné, mais plutôt l'an prochain, après la mini réunion ministérielle de Davos (du 21 au 24 janvier 2020). Le document comprendra probablement les éléments « faisables » liés au soutien interne, à la transparence, aux restrictions à l'exportation et possiblement au coton. Il sera abordé lors de la prochaine Session extraordinaire du Comité de l'agriculture prévue les 28 et 29 janvier, après la traditionnelle mini réunion ministérielle de l'OMC en marge du Forum économique mondial à Davos.

**Genève en bref est publié une fois par mois par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada, les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada et les Producteurs d'œufs du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement en matière d'agriculture.**

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : [producteurslaitiers.ca](http://producteurslaitiers.ca), [producteursdepoulet.ca](http://producteursdepoulet.ca), [producteursdoeufs.ca](http://producteursdoeufs.ca), [leseleveursdedindonducanada.ca](http://leseleveursdedindonducanada.ca), [chep-pois.ca](http://chep-pois.ca).

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

